AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**220C5022**
FR0012789667-FS1308

17 novembre 2020

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**AMPLITUDE SURGICAL**

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 17 novembre 2020, la société par actions simplifiée Weinberg Capital Partners[1] (1 rue Euler, 75008 Paris), agissant pour le compte du fonds Nobel dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi :

- à titre de régularisation, en hausse, le 4 novembre 2020, par suite d'une acquisition d'actions AMPLITUDE SURGICAL sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AMPLITUDE SURGICAL et détenir, à cette date, pour le compte dudit fonds, 2 503 441 actions AMPLITUDE SURGICAL représentant autant de droits de vote, soit 5,24% du capital et des droits de vote de cette société[2] ; et

- en baisse, le 12 novembre 2020, par suite d'une cession d'actions AMPLITUDE SURGICAL sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AMPLITUDE SURGICAL et détenir, pour le compte dudit fonds, 1 779 266 actions AMPLITUDE SURGICAL représentant autant de droits de vote, soit 3,72% du capital et des droits de vote de cette société[2].

[1] Contrôlée par des personnes physiques, lesquelles ne détiennent par ailleurs aucune action AMPLITUDE SURGICAL.
[2] Sur la base d'un capital composé de 47 804 841 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.